

163  
178

УНИВ. БИБЛИОТЕКА  
Р. И. Бр. 11352

BARREAU DE PARIS

---

UNE SÉANCE

AU

PARLEMENT ANGLAIS

EN 1791

DISCOURS

PRONONCÉ

*A la rentrée de la Conférence des Avocats*

le 22 décembre 1879

PAR

ARMAND FELDMANN

DOCTEUR EN DROIT

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

---

PARIS

ALCAN-LÉVY, IMPRIMEUR DE L'ORDRE DES AVOCATS

61, rue de Lafayette, 61

1879



BARREAU DE PARIS

---

UNE SÉANCE

AU

PARLEMENT ANGLAIS

EN 1791

DISCOURS

PRONONCÉ

*A la rentrée de la Conférence des Avocats*

le 22 décembre 1879

PAR

ARMAND FELDMANN

DOCTEUR EN DROIT

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

---

Imprimé aux frais de l'ordre

---

PARIS

ALCAN-LÉVY, IMPRIMEUR DE L'ORDRE DES AVOCATS

61, rue de Lafayette, 61

---

1879



UNE SÉANCE  
AU  
PARLEMENT ANGLAIS

EN 1791

« Il n'y a rien de plus beau dans  
« l'histoire politique du monde que ces  
« luttes généreuses, intelligentes et  
« loyales où l'homme atteint toute sa  
« valeur sans autre arme que la dis-  
« cussion, sans autre frein que la loi. »

(MONTALEMBERT.)

MONSIEUR LE BATONNIER,

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Le régime parlementaire met au jour la vie publique des peuples : l'histoire doit y trouver une source féconde d'étude. Lire une grande séance d'assemblée politique, écouter les orateurs, qui y jouèrent un rôle, c'est faire revivre une époque.

Telle crise paraît capitale dans l'histoire d'un pays ;

que firent, pour provoquer ou enrayer cette crise, les hommes du moment? A quel courant d'opinion ont-ils cédé? Comment surent-ils, au contraire, tenir tête au sentiment public ou s'en servir? Voilà ce qu'il faut demander à ces annales précieuses où, sans cesse, se montrent en présence le talent et la fatalité.

C'est à travers une crise de ce genre, au berceau même de la vie parlementaire, que le Conseil de nos Anciens m'a permis de pousser mes investigations, affirmant ainsi l'intime alliance de la tribune politique et du barreau, dont les plus grands ancêtres sont les mêmes et les gloires souvent partagées.

Nous sommes à la Chambre des Communes : aux bancs de l'opposition sont Sheridan, Burke, Fox; en face d'eux, le fort parti que mène le jeune chancelier William Pitt : on parle de la France, et on est en 1791.

Messieurs, lorsque commença, en France, le mouvement révolutionnaire, quelques-uns avaient les yeux fixés sur l'Angleterre. Depuis, nous avons beaucoup marché, et, cependant, c'est encore vers ce pays, resté toujours le même, que se portent bien des regards.

Qu'est-il donc, en réalité? Qu'était, vers 1789,

cette terre de liberté, où la France, libre à son tour, devait rencontrer sa plus cruelle ennemie ?

L'Angleterre, Messieurs, ne connaissait pas le pouvoir absolu du roi ; on savait que deux assemblées y étaient souveraines, que l'une d'elles était élective ; c'en était assez pour que, de loin, les sujets de Louis XV jetassent un œil d'envie sur un pays où l'impôt était voté (1).

Au fond, l'état social de l'Angleterre répondait-il aux conquêtes qu'on rêvait en France ?

Le général Lafayette, qui excellait à peindre d'un mot une situation, mieux, peut-être, qu'à en sortir, a dit, un jour, de l'Angleterre : *C'est une corporation d'aristocratie !* Ajoutons : la corporation la plus savamment organisée qui se puisse rencontrer.

L'aristocratie est partout : disons, tout de suite, que, sentant le prix de son pouvoir, elle se montre bonne reine, et que, guide d'un peuple dont le sens pratique est la vertu distinctive, elle fait au caractère national de larges concessions.

Tandis qu'ailleurs l'aristocratie se confond avec

(1) « C'est en Angleterre, écrit M. Villemain, qu'il existait des États permanents et libres, un droit ancien de discussion sur les intérêts publics ; c'est l'Angleterre qui, dès le temps de Comines, paraissait à cet historien judicieux un pays à part où le peuple avait ses droits dans le gouvernement et se mêlait des affaires. »

(Tableau de la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle.)





la noblesse de race, et que, perpétuellement repliée sur elle-même, elle s'énerve et croule, n'ayant aux lèvres, pour toute consolation, que ces mots pleins de mépris : « Parvenu », « Mésalliance », l'aristocratie anglaise, qui veut vivre, ignore ces mots. Se mésallier ! mais c'est infuser du sang jeune dans ses veines épuisées ; c'est appeler à elle toutes les forces vives du pays ! Et, alors, ses rangs sont toujours ouverts : soldat, diplomate, avocat, négociant, lutteurs différents que le succès rapproche, tous ont leur place marquée dans ce corps qu'ils vivifient, en même temps qu'ils perdent l'idée d'en combattre la puissance.

L'élément maître, une fois formé, use du pouvoir en chef suprême et habile : son bon plaisir se traduit toujours par un vote du Parlement. Ici, encore, Messieurs, il faut admirer une œuvre sagement conçue.

D'une part, la Chambre des Lords : la tradition vivante. Elle est ce à quoi on ne touche pas. Ses membres ont, pour ancêtres communs, les héros qui arrachèrent au roi Jean la Grande Charte, à laquelle tout bon Anglais, c'est l'habitude, fait remonter l'origine des droits dont il jouit : « Comme si, dit Voltaire, ces pillards, nommés barons, avaient été les gardiens de la liberté et de la félicité publique. »

Là, siègent les chefs de famille, perpétuant, par

l'aîné de leur race, rang, titres et terres : tout ce qu'on respecte et tout ce qui rapporte.

Quant aux cadets : que d'autres se fassent abbés ; ils ont, eux, un moyen plus simple de regagner leur rang. Le commerce fait la gloire du pays : ils lui demanderont la fortune ; et ces frères, qui les ont écartés, sans les perdre de vue, leur ouvriront les bras. Que s'ils se sentent le goût des affaires publiques, ils ont la carrière grande ouverte : A eux, les luttes plus brillantes de la Chambre des Communes !

Mais, ces jeunes privilégiés, sera-ce à la faveur populaire qu'ils vont devoir leur place à l'assemblée du pays ? Si cela était, ils ne seraient d'abord pas sûrs de l'avoir. Et puis, deux forces rivales existeraient, l'une en face de l'autre : nous ne serions plus en Angleterre. Je n'entrerai pas dans le détail d'un système électoral dont le principe se perd dans le passé, avec la charte des barons. Qu'il me suffise de dire, qu'au temps dont nous parlons, la ville du vieux Sarum, tombée en ruine et réduite à une seule ferme, envoie deux membres aux Communes, et que la ville de Manchester n'en envoie pas. On appelle ces collèges des « bourgs pourris » ; ce qui ne diminue en rien l'autorité de leurs représentants.

Bref, au-dessous des Lords, leurs fidèles ou leurs enfants : voilà l'assemblée élective qui vote l'impôt.

Seulement, le corps gouvernant ainsi organisé, et son principe étant garant de ses tendances finales, la liberté va être bien servie. Classe dirigeante par

excellence, deux fois mêlée au peuple, et par les emprunts qu'elle lui fait, et par ses enfants qu'elle lui rend, l'aristocratie avance avec lui. Jalouse de rester à la tête, elle ne répugne à aucun progrès, pourvu qu'elle le dirige (1).

Les discussions sur les affaires publiques, ne seront, croyez-vous, que pure comédie, entre gens pensant de même? Détrompez-vous. Sans doute, nul n'attaquant la constitution, nul ne la défendra. Mais, au-dessus de l'aristocratie elle-même, sont les postes enviés de chancelier, de secrétaires d'État et tous ceux qui en dépendent. Le but à atteindre sera celui-là, et, comme l'ambition n'est pas une fiction, les débats deviendront sérieux. Les penchants naturels aidant, on maintiendra deux nuances d'opinion distinctes; ce qui permettra à l'une de combattre l'autre. On sera « whig » ou on sera « tory »; parfois, successivement, suivant qu'on ambitionnera le pouvoir ou qu'on s'y trouvera.

(1) « J'aperçois toujours quelque aristocrate au premier rang  
« des auteurs ou des auxiliaires de tout mouvement utile ou simplement nouveau.

« Cette vieille aristocratie sait non-seulement céder à propos,  
« mais encore prendre l'initiative des mesures les plus graves et les plus fécondes.

« Ils changent quelquefois d'opinion ou de drapeau; mais il y a  
« toujours quelqu'un de leur bord ou de leur ordre pour les remplacer au besoin.

« Tel est l'art de gouverner. »

(MONTALEMBERT : de l'Avenir politique de l'Angleterre.)



Reste le peuple, dont tous les membres ne peuvent aspirer à faire partie de la caste souveraine, Jacques Bonhomme, comme nous disions ; on l'appelle communément en Angleterre : « John Bull ». Voilà toute la différence.

Telle était, Messieurs, l'Angleterre en 1789.

Dès lors, vous sentez que, lorsque éclata, en France, la Révolution, ce qui avait été jusque-là l'État idéal pouvait cesser de l'être, et que la Révolution passant en Angleterre, pouvait y produire de grands résultats.

Fiers de la liberté qu'ils ont acquise, les Anglais font aux nouvelles de France un accueil sympathique ; ils semblent abdiquer en notre faveur une parcelle de leur bien.

Apprend-on la convocation des États-Généraux ?

« Tous les Français vont, désormais, être citoyens, « écrit le *Courrier de l'Europe*, qui paraît à Londres ; « En proie à des préjugés désastreux, le prélat, le « baron, le magistrat, se regardaient, d'abord, « comme membres du corps dans lequel ils étaient « nés ou auquel ils s'étaient agréés. Les distinc-



« tions ne seront pas détruites, mais elles ne seront  
« plus nuisibles à l'État. La première vertu d'un prélat  
« sera d'être citoyen; ce sera le plus beau titre  
« d'honneur du gentilhomme. Le seul but de l'ambi-  
« tion du négociant, du bourgeois et du cultivateur,  
« sera de chercher à devenir un des représentants du  
« Tiers. On ne verra plus, dans le peuple, cet acca-  
« blement, cette abnégation de soi-même que les  
» préjugés avaient fait naître et que Sa Majesté vient  
« de détruire. »

Est-ce la réponse du comte de Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé, dont la presse anglaise se fait l'écho? Le tribun est immédiatement populaire; tandis qu'on ne résiste pas au plaisir d'apprendre au Grand-Maître des cérémonies comment les messages royaux sont reçus dans la Chambre nationale d'Angleterre. On les annonce; un huissier, habillé de noir, prend en main une baguette qui impose autant que le fusil d'un Suisse; il s'avance vers la porte, les deux battants s'ouvrent, les commissaires royaux font deux révérences en entrant, au milieu de la salle deux encore, une cinquième se fait au bureau, mais plus profonde; la mission remplie, ils se retirent et à reculons, toujours les mêmes révérences: l'huissier les a reconduits.

Pour la prise de la Bastille, c'est presque de l'enthousiasme: « S'il reste aux citoyens de Londres,  
« écrit le *Gazetteer*, cette ardeur pour la liberté qui  
« animait leurs illustres ancêtres, ils s'empresseront

« de féliciter les citoyens de Paris des généreux efforts  
« qu'ils ont faits pour devenir libres et du succès qui  
« a couronné ces efforts. Cette démarche assurerait  
« aux citoyens de Londres une gloire immortelle, et  
« serait, en même temps, une preuve de l'élévation  
« de leurs sentiments et de la sagesse de leurs prin-  
« cipes, puisque la liberté est la seule base sur la-  
« quelle puisse solidement reposer la tranquillité et  
« le bonheur de l'Europe. »

Les émigrés, enfin, sont mal reçus : il est singulier, se dit-on, que tous les Français ennemis de la liberté qui va s'établir dans leur pays, viennent chercher un asile en Angleterre. Serait-ce parce qu'ils croient qu'elle n'existe plus parmi nous et qu'ils voudraient se remettre à leur ancien régime (1) ?

Après avoir ainsi sacrifié au désir de n'avoir point été surpassés, les Anglais se mettent à regarder de

(1) Les événements qui occupèrent la nuit du 4 août ne semblent pas avoir produit en Angleterre un bien grand effet. C'est en vain que nous avons cherché, dans les journaux du temps qu'il nous a été donné de consulter, quelques réflexions qui s'y rapportassent. Voici comment s'exprime, à ce sujet, Lord Stanhope, dans son ouvrage sur « W. Pitt et son temps » : « Le soir du 4 août, dans un accès d'enthousiasme irréfléchi, sans un mot de délibération, sans donner une pensée aux intérêts existants, sans pourvoir aux affaires courantes, ces législateurs inexpérimentés détruisirent, par un seul vote, les privilèges créés par dix siècles, les droits du clergé, les droits des nobles, les droits du parlement et les droits des provinces... »

près la constitution nouvelle que la France s'est donnée. On commence à remarquer que la constitution française a décidé la suppression des dîmes qui déshonorent encore l'Angleterre et surtout l'Irlande; qu'elle a frappé d'anathème toutes les pensions, excepté celles qui sont le prix de services réels rendus à la patrie, tandis qu'il en existe en Angleterre un nombre considérable dont le but est de perpétuer la corruption politique; qu'elle a aboli tous les droits de féodalité, encore en Angleterre source de vexations continues; qu'elle a déclaré enfin que tout homme, quelles que fussent ses opinions religieuses, serait habile à posséder les charges publiques, tandis qu'il règne encore, en Angleterre, une honteuse intolérance.

Un sourd frémissement traverse le pays : les résultats ne s'en font point attendre.

Deux sociétés se forment à Londres : la Société de la Constitution et la Société de la Révolution; leur but est de répandre les nouveaux principes qui triomphent de l'autre côté du détroit. A leur tête sont le docteur Price, dont les sermons prononcés dans la chapelle du club d'Old Jewry, la religion est en Angleterre inséparable de la politique, sont consacrés à la glorification de la Révolution; et Lord Stanhope, que sa grande naissance n'éloigne pas de favoriser une action qu'il croit bienfaisante.

Ces sociétés votent des adresses de congratulation à



l'Assemblée Nationale (1), et les esprits sont à ce point montés que, le 14 juillet 1790, tandis que la France célèbre, par la fête de la Première Fédération, l'anniversaire de la prise de la Bastille, à Birmingham, à Bath, à Liverpool, ont lieu de bruyantes manifestations; à Londres, les sociétés de la Révolution et de la Constitution ont un grand banquet, le Lord-Maire y assiste et Lord Stanhope préside.

On y boit « à la nation française qui, par un système glorieux, enchérit sur la nation britannique. »

Le docteur Price boit à l'alliance des peuples. « Les Français, dit-il, ont non-seulement établi la liberté chez eux, mais ils cherchent à en rendre les avantages communs à toute la terre. »

Enfin, on mêle à la mémoire des patriotes français morts en combattant pour la liberté, les noms de Lafayette, de Bailly, de Mirabeau; et aussi ceux de Sheridan, de Fox et des citoyens anglais qui se sont élevés au-dessus des préjugés pour défendre la constitution française.

(1) « La Société dénommée « The Revolution Society » a arrêté, dans sa dernière assemblée, présidée par Lord Stanhope, qu'il serait adressé une lettre de la part des membres et signée par le Président au Président de l'Assemblée nationale pour féliciter la nation française de l'établissement d'une Constitution qui peut être le modèle de toutes celles qui s'établiront à l'avenir. Le nouveau Lord-Maire qui était présent annonça l'intention où il était de proposer à la municipalité de la Cité d'imiter l'exemple des révolutionnaires. » — (*Courrier de l'Europe*, n° du 13 novembre 1790.)



Lord Stanhope, à la santé duquel on boit en rase, porte le toast suivant qui dit, à lui seul, toute la situation :

« Je souhaite la liberté religieuse à toute la terre ;  
« une représentation légale dans le parlement ; les  
« droits sacrés de l'homme, et, à toutes les nations,  
« assez de sagesse pour les connaître et de courage  
« pour les défendre.

« Puisse le glorieux exemple de la France, faire  
« connaître aux autres nations le prix de la liberté !

« Puisse la glorieuse révolution de France donner  
« assez d'émulation aux Bretons pour qu'ils ne soient  
« pas surpassés dans les principes de la liberté !

« Puissent nos représentants être honnêtes (1) et le  
« peuple libre et la Grande Bretagne ne jamais avoir  
« besoin d'une autre révolution !

« A la mémoire de la destruction de la Bastille ! »

Et le chroniqueur, auquel j'emprunte le récit de cette fête, ajoute : « Nous ne pouvons rappeler tous les toasts qui furent portés ; sept cents personnes armées de bouteilles et de verres et ayant toutes le droit de dire le leur ont rempli cette tâche à l'envi. Mais, si nous voulions rendre toutes les expressions de leur

(1) En 1782, Lord Mahon avait proposé un bill ayant pour but d'empêcher la corruption en matière électorale. Pitt avait soutenu cette motion ; bien que son auteur eût consenti à céder sur différents points et notamment à retrancher du projet l'article qui défendait aux candidats de louer des chevaux et des voitures pour transporter les électeurs au lieu du vote, l'échec avait été complet.

patriotisme, il ne nous resterait plus de place pour parler d'autres évènements qui ne sont pas moins intéressants. »

Voilà, Messieurs, le mouvement que produit en Angleterre la Révolution française.

Et maintenant, si nous contemplons, d'une part, la Constitution anglaise, cet édifice longuement et laborieusement élevé; de l'autre, la Révolution se dressant en face d'elle, avec son cortège d'exigences multiples; nous sentons quelle fut pour l'Angleterre la solennité du moment, nous allons pouvoir juger les hommes qui, au Parlement, dirigent leur pays.

Messieurs, lorsque se posait le problème dont je viens de vous dire les éléments, William Pitt, fils de Lord Chatham, venait, vous le savez, de prendre la direction du ministère : il avait vingt-quatre ans.

Comment arrivait-il, si jeune, au gouvernement de l'empire? C'était le fait du mécanisme que je vous ai décrit. Merveilleusement doué pour les affaires publiques, Pitt, que son enfance rattachait à l'univer-

sité de Cambridge, avait espéré en être le député, avant presque de l'avoir quittée (1).

Deux sièges de la Chambre des Communes, grâce au système électoral alors en vigueur, étaient particulièrement enviés : c'étaient ceux qu'occupaient les élus des deux collèges les plus éclairés, l'Université de Cambridge et celle d'Oxford. Pitt, que dévorait le désir d'être au premier rang, voulut de suite s'assurer cette supériorité. Il s'était illusionné sur son crédit; l'Université de Cambridge choisit un autre député. Quelques mois plus tard, Pitt entra aux Communes comme représentant du bourg pourri d'Appleby ; sir James Lowther, propriétaire du bourg, avait manifesté le désir de le voir nommer (2).

(1) Au sortir de l'Université, Pitt se fit inscrire au barreau.

Dès son arrivée à Londres, il fut témoin des troubles religieux qui agitaient la Cité.

Voici ce qu'il écrivait à ce sujet à lady Chatham, sa mère :

Juin, 1780.

« ..... Lincoln's Inn n'a pas été assailli une seule fois pendant  
« toute cette affaire. On a cru cependant qu'il était nécessaire de  
« nous montrer prêts à nous défendre. En conséquence, plusieurs  
« avocats fort respectables, le mousquet sur l'épaule, ont apparu,  
« au grand divertissement des spectateurs. Malheureusement, toute  
« apparence de danger a disparu au moment où nous étions enrê-  
« gimentés..... »

(2) Pitt prit sa place au Parlement le 23 janvier 1781. Ses premiers discours furent très remarquables. Horace Walpole écrit à un ami, le 27 novembre 1781 :

« Nouvelle discussion sur le budget de la guerre. Pitt a fait un  
« discours d'une étonnante force de logique, surpassant tout ce  
« dont il avait fait preuve jusqu'alors ; on se demande s'il ne sera  
« pas supérieur à Fox lui-même... »

Le nouveau député fut whig, sans passion d'ailleurs : en 1783, le roi put compter sur lui pour remplacer le ministère whig, qui tombait.

Pitt était l'homme de l'œuvre qu'il avait à accomplir.

On s'est plu à voir en lui l'ennemi, par système, de la France et de sa grandeur ; on l'a représenté, encore, entreprenant la guerre sainte pour la défense des rois que notre pays allait combattre. Je doute qu'à aucun de ces points de vue on soit avec la vérité historique.

Il est intéressant de noter les paroles que Pitt prononçait, en 1786, à propos du traité de commerce qu'il s'agissait de passer avec la France : « Je n'hésite  
« pas à m'élever contre cette opinion, trop souvent  
« exprimée, que la France est et doit rester l'ennemie  
« irréconciliable de l'Angleterre. Mon esprit se re-  
« fuse à cette assertion comme à quelque chose de  
« monstrueux et d'impossible... (1). »

Il n'était pas davantage dans la nature de Pitt d'être l'âme d'une lutte de principe.

Il fut cependant notre plus terrible adversaire : c'est qu'il sentait que la Constitution anglaise ne serait sauvée qu'à la condition de ne pas se laisser entamer

(1) Philip Francis déclarait au même moment, avec aigreur, que « la France, objet de toute l'hostilité politique de Lord Chatham, « était la *Gens amicissima* de son fils. »

par ces idées dont je vous disais, il y a un instant, les progrès en Angleterre.

Son but une fois fixé, il devait, sans fanatisme, le poursuivre par tous les moyens.

A son instigation, la guerre pendant vingt ans va désoler l'Europe, son instrument; Napoléon le sert jusque dans ses victoires; ce qu'il veut, c'est que la poussière de la bataille soit assez épaisse, l'amour propre national assez surexcité, pour que deux peuples se perdent de vue et se haïssent, qui eussent voulu d'abord se tendre la main.

Le physique de Pitt répond admirablement à l'idée qu'on s'en fait ainsi : à voir cette attitude raide et sèche, ce visage singulièrement étroit et effilé, on sent l'homme qui va droit au but, l'hésitation semble ne lui être pas connue.

« Du moment que Pitt entrait à la Chambre des Communes, nous dit Lord Stanhope, il s'avancait d'un pas ferme et rapide, la tête levée et rejetée en arrière sans regarder à droite ni à gauche, sans honorer d'un regard ou d'un signe de tête les individus assis à côté de lui, au nombre desquels se trouvaient bien des gens possédant cinquante mille livres sterling de rentes. »

En face de ce ministre, se trouvait une opposition forte à ce point que les victoires étaient souvent partagées. L'homme, qu'elle reconnaissait pour son chef,



hier, était au pouvoir; Pitt l'avait remplacé. Par intérêt autant que par nature, Charles Fox, que j'ai nommé, devait être l'ennemi de la politique et de la personne du chancelier.

Messieurs, j'ai relevé, au passage, l'erreur qui consiste à représenter Pitt comme l'adversaire déterminé du seul nom de notre pays. Il n'y a pas une moins grande faute à voir, en Fox, un Français enthousiaste (1). A mon sens, c'est lui faire perdre quelque chose de sa grandeur. Non : il fut Anglais, on ne le comprendrait pas autrement. Comme Pitt, c'est à la

(1) Il peut être néanmoins intéressant de noter que Fox avait dans les veines un élément de sang français et du meilleur : sa mère, fille du duc de Richmond, descendait d'Henri IV; en effet, le duc de Richmond était enfant naturel de Charles II, par sa mère, petit-fils du Béarnais.

Au reste, un sentiment de vive sympathie pour la France n'était peut-être pas tout ce qui restait à Fox de cette souche royale.

Un auteur qui a écrit récemment, sur « Henri IV, sa vie et son œuvre », de fort belles pages, déclare que trois passions troublèrent la vie du bon roi, la passion de la chasse, celle du jeu, celle des femmes. On reconnaîtrait le petit-fils dans le portrait de l'aïeul.

« Je suis étonné, disait à ce sujet l'abbé de Lagéard à Pitt, lors d'un voyage que le futur chancelier faisait en France, que l'Angleterre puisse consentir à être gouvernée par un prodigue et un débauché comme Fox. » — « La remarque est juste, répliqua Pitt, mais vous ne vous êtes jamais trouvé sous la baguette du magicien. »

Qu'il serait aisé, à cet autre point de vue, d'établir un parallèle entre Pitt et Fox.

Au cours de ce même voyage, on proposa au jeune W. Pitt

seule prospérité de sa patrie qu'il songeait; mais son caractère était si différent que, moins politique peut-être, il visait au même résultat, sans penser aux mêmes moyens.

L'Angleterre qui, partout, se plaît à marquer le souvenir de ces deux citoyens et les place volontiers face à face, comme pour les grandir encore, a su noter la distance qui les séparait.

Est-ce au palais de Westminster, à l'entrée de cette Chambre des Communes où ils se sont disputé le succès? Pitt semble prêter au marbre sa froideur; il parle cependant, ou plutôt il commande. Fox a l'œil vif et allumé, la main vers le ciel, avec cette demi-obésité dont le naturel se ressent; sur ses lèvres se lisent les principes auxquels son rival, que la fin seule préoccupe, ne s'arrêtera pas (1).

Est-ce à l'abbaye de Westminster, où l'Angleterre consacre la mémoire de ceux qui l'ont servie? Pitt et

pousser la séduisante fille de Necker, et il répondit : « Je suis déjà marié avec l'Angleterre. »

Peu de temps après, c'est Fox, à son tour, auquel les succès parlementaires de Pitt créaient des loisirs; il en profita pour visiter l'Italie avec la belle mistress Armistead.

(1) Lavater, l'original créateur de la physiognomonie, a tracé de Fox le portrait que voici :

• Front inépuisable, plus de richesse et d'images que je n'en ai  
• jamais vu sur aucune physionomie du monde. Sourcils superbes,  
• régnaux, dominants. Les yeux remplis de génie, perçants, fasci-  
• nants, magiques. Nez médiocre. Les joues sensuelles. La bouche  
• annonce une volubilité surprenante et agréable; le bas du visage  
• est doux, affable, sociable. »

Fox sont encore à côté l'un de l'autre. A Pitt, la place d'honneur; il domine le chœur où le roi d'Angleterre vient recevoir sa couronne, et c'est justice : c'est à Pitt qu'il la doit; son costume est éclatant, cet homme existait pour le pouvoir, on a dû l'y fixer. — Fox occupe, plus modestement, un des bas-côtés de l'église : deux femmes, la Paix et l'Histoire, reçoivent son dernier soupir, et puis, touchante expression d'une lutte qui voudrait, elle aussi, être retracée, un nègre agenouillé, demande à Dieu le salut d'un homme auquel il doit la liberté. — Ils étaient, a-t-on dit, « magis pares quam similes; » l'Angleterre a vu en eux deux illustres enfants; mais, ici, au-dessous de l'image de Pitt, elle a dû tracer en grandes lettres le souvenir de ce qu'elle lui doit; là, un simple nom a suffi : « Charles James Fox. » Il semble que, suivant la belle expression de Thiers, on soit en présence d'un « citoyen de son siècle. »

Entre ces deux hommes, et comme si chacun devait peser de telle sorte dans la balance qu'elle ne penchât ni d'un côté ni de l'autre, se rencontre un talent distingué, supérieur à ceux que les situations difficiles trouvent d'ordinaire à l'état d'appoint : c'est Edmond Burke, jusque-là, ami intime et politique de Fox.

Burke qui devait en réalité, par son appui, tran-

cher le débat qui se préparait, avait été un des premiers à combattre la Révolution française. Il semble être, en 1790, l'incarnation de la Constitution anglaise, luttant pour son salut. Alors que, sans prétendre rien imiter, on fait de loin aux nouveaux principes l'accueil que vous savez, Burke entrevoit le danger qu'une telle ardeur peut faire courir à l'état social du pays. Sentant l'ennemi, il crie, tandis que Pitt médite et se prépare à agir (1).

Au reste, Burke, lui aussi, est bien complètement Anglais. Il aime la liberté; Anglais, il a souhaité le succès des colonies américaines! Mais, aujourd'hui, la Constitution est en péril; les innovations du continent s'étendent et menacent d'emporter tout avec elles, aristocratie et tradition; il va les combattre, dût-il faire le jeu du pouvoir absolu dont il n'est pas et n'a jamais été le soutien.

C'est là l'idée qui le pousse à faire paraître ses « Essais sur la Révolution française. »

Il éveille l'attention sur les menées des deux

(1) Extrait d'une lettre de Pitt à un diplomate (M. Elliot) chargé de s'entendre au sujet des affaires d'Espagne avec Mirabeau, Barnave et le comité diplomatique :

« . . . . Le second point, qui est encore plus important, c'est de  
« ne donner ni directement ni indirectement, aucune assurance  
« qui puisse aller au delà de la neutralité que ce pays a toujours  
« scrupuleusement gardée à l'égard des discussions intérieures de la  
« France, qu'il a l'intention de garder et dont il ne s'éloignera ja-  
« mais à moins que la conduite tenue envers lui ne l'oblige d'y  
« renoncer pour sa propre défense. » (*Bibliothèque nationale.*)

sociétés dont je vous ai parlé. Leur admiration pour les actes de la Constituante, lui paraît anticipée. « Quand je vois agir d'après l'esprit de liberté, écrit-il, je suis frappé de la force du principe que l'on met en avant; mais c'est pour l'instant tout ce que je puis connaître. C'est comme le premier moment d'une fermentation. Il faut attendre, pour porter son jugement, que la première effervescence soit un peu apaisée, que la liqueur soit clarifiée et que l'on voie quelque chose de plus distinct qu'une surface écumeuse et bouillonnante. »

Et puis, comme il attend pour louer, il ne pense pas devoir attendre pour blâmer. Les prédications du docteur Price sont le langage des chaires « babylo-niennes : » c'est à lui que l'on doit l'expression.

Burke nous adresse enfin ces lignes où il apparaît tout entier :

« Dans les premiers moments vos affaires n'étaient  
« intéressantes que pour vous seuls : nous en fûmes  
« touchés comme hommes, mais nous les obser-  
« vions seulement de loin. Aujourd'hui qu'on nous  
« les propose pour modèle nous devons sentir comme  
« des Anglais et agir en Anglais (1). »

(1) Burke ne laisse cependant pas de considérer la Révolution comme une arme parfois nécessaire :

« La ligne de démarcation, écrit-il, qui indique le moment  
• où l'obéissance doit cesser et celui où la résistance doit com-



De telles paroles ne pouvaient rester sans réponse. Fox se promet de les reprendre, là où le débat devait avoir le plus d'utilité : à la Chambre des Communes.

Pour qui souhaitait de provoquer, au Parlement, un mouvement en faveur de la Révolution française, il était temps d'agir. Les troubles qui régnaient en France devaient, mieux encore que les écrits de Burke, éloigner de nous un peuple qui avait applaudi sans doute à nos efforts, mais que, en fin de compte, la grâce de la Révolution n'avait pas touché.

« mencer est en vérité bien douteuse, bien difficile à distinguer  
« et plus difficile à encore à définir. Ce n'est pas un seul acte  
« ou un seul événement qui peut la déterminer. Il faut que le  
« gouvernement soit dans une grande confusion ; il faut que  
« la perspective de l'avenir soit aussi mauvaise que l'a été l'expé-  
« rience du passé, avant que cette idée puisse venir à l'esprit. —  
« Quand les choses sont arrivées à cette situation déplorable, la  
« nature même du mal indique celle du remède à ces hommes que  
« la nature a doués des qualités nécessaires pour administrer cette  
« mesure délicate, ambiguë et amère, à un État livré aux troubles.  
« Le temps, les occasions, les provocations, leur fourniront alors  
« les leçons nécessaires. Le sage se déterminera par la gravité du  
« cas ; l'homme irritable par sa sensibilité à l'oppression ; l'esprit  
« élevé par le dédain et l'indignation qu'il éprouve en voyant le  
« pouvoir confié à des mains qui en sont indignes ; le brave et le  
« téméraire par cet amour honorable du danger dans une cause  
« généreuse. Mais, à bon droit ou à tort, une révolution paraîtra  
« toujours la dernière ressource à celui qui pense et à celui qui  
« aime le bien. »

La presse la plus favorable à notre pays modère ses accents.

« Le changement qui s'est opéré tout d'un coup, écrit le *Morning-Post*, dans le caractère national français est un de ces événements extraordinaires qui doivent fixer l'attention de toute l'Europe. Le Français, qu'on supposait plongé dans l'apathie d'une servitude honteuse, et qu'on ne croyait propre qu'à danser au bruit de ses chaînes, brûlant aujourd'hui d'assurer une liberté qui lui avait été promise, s'est laissé entraîner à une effervescence que les nations voisines ne verront qu'avec une admiration mêlée d'effroi. »

L'opinion publique parcourt insensiblement le chemin qui sépare cette admiration mitigée de ce qu'on avait appelé, ironiquement d'abord, « les craintes de M. Burke. »

Les journaux satiriques, la caricature, s'emparent des nouvelles de France et représentent, à plaisir, les scènes de violence qui désolent le pays, sous le couvert de la liberté.

En 1791, lord Stanhope et Sheridan abandonnent les deux Sociétés de la Révolution et de la Constitution auxquelles des mesures séditionneuses sont proposées; et, comme pour prendre la tête de ce mouvement nouveau, le roi, la reine et les trois princesses assistent, au théâtre de Covent-Garden, à une pantomime des *Tableaux de Paris*, critique

plus sévère qu'elle devrait être, des faits qui s'y passent (1).

Fox, qui sentait combien il était urgent de parler s'il voulait trouver une majorité qui le soutint, saisit la première occasion qui s'offrit à lui.

Le message royal qui ouvrit la session du parlement en 1791 donna lieu, suivant l'usage, à une discussion sur la politique générale de l'empire. Fox n'eut pas de peine à amener le débat sur la Révolution française. Il fit, aux écrits de Burke, de nombreuses allusions et se résuma en cette phrase, que tous les historiens ont notée : « J'admire la constitution nouvelle de la France comme le plus grand monument de liberté que la raison humaine ait élevé dans aucun temps et dans aucun pays. »

Burke, qui n'était pas présent, ne cacha pas l'intention qu'il avait, de reprendre la discussion dès que le moyen lui en serait donné.

(1) Cette attitude de la cour ne se modifia plus, encore bien que, jusqu'à la mort de Louis XVI, la neutralité de l'Angleterre ait été absolue.

Voici le courrier de la cour du 20 mars 1792. — M. de Chauvelin, le nouveau ministre plénipotentiaire de France a été présenté aujourd'hui à la reine. Sa Majesté parla beaucoup aux officiers décorés de la cocarde blanche et passa rapidement devant M. de Chauvelin en faisant une légère inclination. Le jeune ministre est sorti à l'instant quoique l'usage des ambassadeurs soit d'attendre dans les appartements que le roi et la reine se soient retirés. (*Morning Post*, 21 mars 1792.)

Le gouvernement venait de proposer aux Chambres un bill ayant pour but de régler l'organisation du Canada, récemment conquis. Pitt voulait donner à cette colonie une administration autonome copiée sur celle de la Métropole. A propos d'une constitution nouvelle à donner à un peuple, il était aisé de parler de celle qui pour l'instant remplissait le monde. Burke manifesta la pensée de porter plus haut l'attention des Communes.

Tout en souhaitant le débat, Fox craignait d'y voir sombrer la vieille et profonde amitié qui l'unissait à Burke; aussi fit-il auprès de lui une démarche pour qu'il différât sa réponse. Burke refusa : l'occasion qui s'offrait à lui pouvait ne pas se représenter; il était de son devoir de parler.

On raconte qu'en dépit de ce refus, ces deux hommes d'État, aux caractères desquels il faut rendre ici une commune justice, ces deux amis de vingt ans qui sentaient que la loyauté de leurs principes allait les séparer pour toujours, tant leurs sentiments privés se confondaient avec l'intérêt public, se rendirent ensemble à Westminster; ils entrèrent ensemble à la Chambre; ce fut la dernière fois de leur vie que leurs bras ou leurs mains se trouvèrent enlacés.

C'était dans la nuit du 6 mai 1791. L'attente était des plus vives. A la question qu'on allait débattre, la

personnalité des champions en présence, l'amitié presque légendaire de Burke et de Fox, la rivalité naissante de Fox et de Pitt, devaient ajouter un puissant intérêt.

La séance ouverte, Burke eut immédiatement la parole.

Le principe général du bill devait, avant tout, préoccuper le parlement. On allait faire une législation pour un peuple éloigné : la Chambre avait-elle le droit de la faire ?

« Il existe, dit Burke, un nouvel ordre de choses ;  
« des droits, vulgairement appelés *les droits de*  
« *l'homme*, ont été apportés et vantés en Angleterre.  
« Ces droits veulent que l'homme, libre par droit de  
« nature, continue à l'être dans l'état de société  
« Si cela est, la Chambre n'a aucun pouvoir sur les  
« habitants du Canada, si ce n'est de leur recom-  
« mander de choisir librement une constitution. »

Et alors, après avoir affirmé pour l'Angleterre le droit de régir une colonie qu'elle a conquise, Burke déclare que la Chambre doit donner au Canada le meilleur gouvernement possible :

« Serait-ce celui que la France s'est donné? Cette  
« constitution fondée sur des principes diamétra-  
« lement opposés à ceux de la constitution anglaise ;  
« qui ne s'en rapproche par aucun point, et en dif-  
« fère autant que la sagesse diffère de la folie, le vice  
« de la vertu? Une constitution fondée sur ce qu'on



« appelle les droits de l'homme! Considérons donc  
« les effets qu'elle a produits en France. Je ne peux  
« les regarder qu'avec horreur; les principes en sont  
« détestables, les conséquences les plus à craindre.  
« Les Français ont dit, et les Sociétés anglaises ont  
« répété après eux, qu'ils avaient élevé un grand  
« monument pour l'instruction du genre humain.  
« Que pouvons-nous donc avoir à imiter? Serait-ce  
« les derniers actes des auteurs de cette glorieuse  
« forme de gouvernement? Un roi, tout, de nom, et  
« qui n'est rien, gardé à vue comme un prisonnier  
« d'État! Sa garde confiée au marquis de Lafayette,  
« premier geôlier de Paris. Dernièrement on donne  
« au roi la permission de s'éloigner de Paris à cinq  
« milles. Au moment de son départ, on se ravise; il  
« est de la nature des droits de l'homme de n'être  
« jamais en sûreté; on imagine que cette liberté  
« momentanée peut fournir au roi le moyen de  
« s'échapper! Son carrosse est entouré, on lui ordonne  
« de ne point partir, un grenadier de ses fidèles  
« gardes présente sa baïonnette à un des chevaux,  
« menaçant de la plonger si on avance..... »

A ce moment, Messieurs, Burke perdait singulièrement de vue la côte du Canada.

Des interruptions éclatent autour de lui : les whigs rappellent à l'ordre ce whig emporté.

Fox arrête, d'un mot, ses collègues. Son honorable ami est parfaitement dans l'ordre :

« Il est dit qu'on parlera aujourd'hui de tous les  
« gouvernements qui existent. Quel meilleur moyen  
« de défendre la Constitution anglaise que de dénigrer  
« toutes les autres? Pourquoi, à propos du bill en  
« discussion, ne pourrait-on pas parler des constitu-  
« tions turque et chinoise?... »

Burke, qui sent la perfidie de l'appui qu'on lui prête, répond qu'il est dans l'ordre en attaquant la Révolution française comme l'était son honorable ami en la défendant.

« J'ai dit, ajoute-t-il, que ce grand monument,  
« objet de l'admiration de mon contradicteur, est la  
« production de la folie et non de la sagesse : il me  
« reste à prouver ce que j'avance, une assertion sans  
« preuve est une calomnie..... »

Le parti pris d'interrompre l'orateur semble alors se manifester. L'un après l'autre les membres de l'opposition, dont il fait partie, se lèvent pour le rappeler à l'ordre ; et la scène devient tumultueuse.

Pitt, muet, regarde.

Enfin la motion d'ordre est libellée. Lord Sheffield propose de décider « que les dissertations sur la  
« constitution de France et les contes de ce qui s'y  
« passe, ne sont pas dans l'ordre à propos des clauses  
« du bill de Québec. »

La motion d'ordre étant ainsi posée, l'organe du gouvernement, Pitt, devait donner son avis.

La rupture des whigs est commencée, mais elle peut être plus complète ; voici comment s'exprime le chancelier :

« Je suis fort aise que la question d'ordre soit présentée sous une forme qui me permette de donner mon opinion.

« La discrétion et l'ordre sont choses bien différentes dans un débat.

« Sans doute il est imprudent, à propos d'une constitution à donner à notre colonie, d'attaquer les constitutions des autres pays, surtout en des termes durs et injurieux. Je n'en crois pas moins que les motifs qui ont engagé le très honorable membre à parler comme il l'a fait, sont respectables, puisqu'ils ne peuvent être que son attachement à la constitution britannique et son zèle pour sa conservation.

« Quant à la question d'ordre : je pense que ce qu'on a dit ironiquement est exact et qu'il n'y a pas de constitution, soit ancienne, soit moderne, point de gouvernement qui ait existé, sur lequel on ne puisse argumenter comme renfermant des principes à suivre et d'autres à éviter.

« Je vote contre la motion proposée. »

La lice était réouverte. Pitt savait qu'en s'opposant à la clôture du débat, il l'envenimait.

Fox se le va pour repousser les coups que, de part et d'autre, on venait de lui porter.

Il commença par rejeter l'intention qu'on lui prêtait de vouloir imiter la constitution de France et par protester de son respect pour celle de son pays.

« Je ne suis pas, à la vérité, ajouta-t-il, de l'opinion de mon honorable ami, sur la Révolution française. Nos sentiments, sur ce point, sont aussi opposés que les deux pôles du monde. J'ai pensé, je pense encore que c'est un des plus grands événements de l'histoire du genre humain.....

« J'ai admiré cette révolution, mais est-il vrai, comme on l'a dit, que tous ceux qui admirent veulent imiter ?

« Si je différais d'opinion avec mon honorable ami sur quelque point de l'histoire, faudrait-il en occuper la chambre des Communes ? Si je faisais l'éloge de Brutus, serait-il juste d'en conclure que je médite l'établissement d'un gouvernement consulaire dans ce pays ? Si je rappelais l'éloquent discours de Cicéron, après la mort de César, aurait-on le droit de dire que je ne marche jamais sans un poignard pour ôter la vie à quelque grand homme ?

« Que ceux qui prétendent que l'admiration renferme le désir d'imiter prouvent qu'il y a quelque parité dans les circonstances. Que ceux-là démontrent que l'Angleterre est dans la situation où était la France, ruinée dans ses finances, dépouillée de sa liberté civile, courbée vers la terre et écrasée par l'extravagance de son gouvernement.

« Si les mêmes données existent, je suis prêt à dé-

« clarer que la Révolution française est un objet digne  
« d'imitation pour notre pays..... »

Fox fait ensuite allusion à l'amitié qui le lie à Burke :

« Avant de dire toute une nation malicieuse, mé-  
« chante, soulevée à l'instigation du diable, c'est mon  
« honorable ami qui m'a appris à sentir et à aimer  
« les principes de la liberté, à les révéler, à les chérir.  
« Quand les Américains combattaient pour elle, c'est  
« lui qui m'a appris à me réjouir de leurs succès et à  
« gémir de leurs défaites. — Puisqu'il m'a rendu fa-  
« miliers ses anciens sentiments, puisqu'il a gravé  
« dans mon âme les principes qui étaient les siens,  
« qu'il ne s'étonne pas si, trop âgé pour changer, je  
« me réjouis de voir la tyrannie abattue et triompher  
« ces droits de l'homme qui ne sont, en réalité, que  
« la base de la constitution britannique. »

Dans cette chaude éloquence, on ne peut pas, mes-  
sieurs, ne pas voir l'illusion : Fox est entraîné malgré  
lui, gardant, aux lèvres, sa fidélité à son pays. Guidée  
par un tel chef, l'Angleterre eût-elle vu d'un regard  
calme la Révolution se dérouler devant elle ?

Mais nous sommes loin de cette hypothèse.

Les souvenirs intimes que Fox a retracés ont  
frappé au cœur son ardent adversaire.

« L'attaque personnelle, contre laquelle j'ai à me  
« défendre, » reprend Burke, « est de celles auxquelles



« je ne me serais jamais attendu après une amitié de  
« plus de vingt-deux ans. J'ai vu mettre en avant  
« jusqu'à des entretiens confidentiels, des opinions  
« énoncées dans le secret.

« Je sais qu'il y a des gens dans ce pays-ci qui  
« font tous leurs efforts, de la manière la plus ou-  
« verte et la plus audacieuse, pour mettre en danger  
« notre Constitution et notre gouvernement. Ces  
« sortes d'opinions sont extrêmement dangereuses.  
« On ne manque pas une occasion de faire un pa-  
« rallèle entre les Constitutions anglaise et française  
« et, en exaltant cette dernière jusqu'aux nues, on  
« déprécie nécessairement la première. Voilà ce que  
« j'ai dit.

« Tous mes anciens amis se sont tournés contre  
« moi; mais je n'ai fait que mon devoir. Je ne suis  
« pas descendu dans l'arène pour défendre tel homme  
« ou tel parti; j'ai encouru la disgrâce de tous, l'ani-  
« madversion et la censure la plus sévère de la part  
« de l'honorable membre qui n'a épargné aucune de  
« mes faiblesses. Je me suis fait un jeu de ma plus  
« chère amitié.

« — Mais ce n'est pas de notre amitié qu'il s'agit, »  
murmure Fox.

« Si! c'est d'elle qu'il s'agit, c'en est fait de notre  
« amitié, je lui préfère mon devoir. Je n'ajouterai  
« rien de plus, si ce n'est que la Constitution est en  
« danger!....

« A l'âge où je suis, on ne peut me supposer la

« folie de vouloir me faire gratuitement des ennemis.  
« Que ce malheur m'arrive cependant pour avoir  
« voulu rester fermement attaché à la Constitution  
« britannique, et mes devoirs d'homme public me fe-  
« ront dire, jusqu'au dernier moment de ma vie,  
« gardez-vous de la Constitution française ! »

Il supplie enfin Pitt et Fox de s'unir pour la lutte :  
« Il faut laisser à la divinité la gloire de donner à ses  
« ouvrages le sceau de la perfection. Quant aux  
« faibles mortels, bornés dans leurs lumières, ils  
« ne peuvent trouver de guide plus sûr que l'expé-  
« rience. »

Fox se leva pour répondre; mais, profondément troublé, il essaya en vain d'articuler quelques mots; on vit les larmes couler de ses yeux et, au milieu de l'émotion générale, le débat prit fin.

Il nous reste, Messieurs, à dire les effets de ce mémorable tournoi.

Vous le sentez, un homme l'emportait en ce jour, et c'était celui qui avait, en apparence, joué, dans la lutte, le moins grand rôle. Le vieil édifice anglais qu'il soutenait n'avait plus d'adversaires avec lesquels il dût compter; la Révolution était perdue en Angleterre.

Pitt était, dès lors, assuré qu'au jour, encore éloigné, mais qu'il entrevoyait, où il faudrait combattre notre pays, la Révolution, dont les désordres avaient malheureusement terni l'image aux yeux du peuple, serait aussi condamnée aux Communes, où elle rencontrerait une partie des whigs unie au gouvernement.

Maître de la situation, Pitt voyait la tâche qu'il avait à remplir : il devait contenir l'Angleterre, un instant hésitante, et la rejeter, pour un temps qui dure encore, dans la voie qu'elle poursuivait. Tant que l'Angleterre sentira comme elle sentait en 1789, elle élèvera des statues à Pitt; ce sera lui payer sa dette de reconnaissance. Après, messieurs... Après il appartiendra à l'histoire de mentionner une œuvre dont on ne saurait nier la grandeur.

Ne quittons pas le Parlement sans juger les deux principaux acteurs de la scène que je viens de vous retracer.

La figure de Burke est d'une saisissante originalité : il a, de l'homme politique, l'esprit habile et résolu et sacrifie, à la nécessité d'un moment, son passé, avec ce qu'il lui rappelle de plus cher, sans faiblesse, il se défend même d'un regret; et cependant, il n'aspire pas au pouvoir<sup>(1)</sup>; il a, du philosophe, l'irrésistible logique avec laquelle il déduit les conséquences de

(1) En effet Burke, séparé de son ancien parti, ne chercha pas à se rapprocher des tories; lorsque le triomphe de la politique qu'il avait soutenue fut assuré, Burke cessa de prendre une part active

son système, et aussi la susceptibilité du chef d'école; il a, enfin, la foi du croyant. S'il est vrai que les religions valent par les fidèles qu'elles inspirent, la Constitution anglaise peut se vanter d'avoir trouvé un semblable défenseur. — La récompense que la postérité a réservée à Burke est de celle qu'il devait souhaiter; elle sert sa mémoire et glorifie sa patrie: il est le Cicéron de l'Angleterre.

Plus rêveur et sans doute moins perspicace, Fox apportait à ce débat tout son cœur. L'Angleterre, conduite par lui, eût-elle été plus mal servie? Elle l'eût été autrement. — Au reste, les assemblées politiques contiennent de ces exemples d'hommes que le pouvoir, avec la raideur d'esprit qu'il exige, ne doit pas envier, dont la nation, pourtant, doit être fière: il semble que leur génie étouffe dans les étroites considérations d'un instant; toujours ils sont en avant et, le monde, moins sûr qu'eux-mêmes, ne les suivrait pas sans danger. Mais qu'il nous reste au moins le soin de les comprendre et de les admirer; aussi bien l'ampleur de vue qui les distingue n'est-elle peut-être qu'un rayonnement de l'avenir.

Nous nous sommes efforcé de rendre aux hommes

aux affaires publiques. Il se retira dans sa propriété de Beaconsfield. Ses ennemis prétendirent qu'il avait reçu du gouvernement, en récompense de ses services, des sommes considérables; mais l'histoire ne doit tenir aucun compte d'une semblable accusation; jamais il n'en fut apporté aucune preuve.

illustres qui se rencontrent en face de nous la justice qu'ils méritent. Tournons donc nos regards d'un autre côté et, comme ce voyageur qui, tout émerveillé des chefs-d'œuvre qu'il a vus, retrouve avec bonheur l'endroit d'où il est parti, sa ville, dont il va jusqu'à préférer les défauts, revenons, en terminant, vers cette France dont l'image se dressait alors devant les yeux de ces superbes Anglais et que Burke lui-même, dans un de ses plus injustes écrits, représente comme une déesse guerrière qui marche tenant les droits de l'homme d'une main et, de l'autre, son épée qu'elle est prête à jeter dans la balance.

C'est là le tableau devant lequel il convient de s'arrêter.

Bientôt les évènements se précipitent et une période de notre histoire commence, où chacun va chercher à blâmer; où les uns, refusant de comprendre les causes mêmes des plus regrettables excès, vont amener les autres à en faire le panégyrique.

Pourquoi ne pas nous unir dans une pensée plus élevée et plus consolante?

Regardons au dehors! La Révolution tient; vous connaissez ses ennemis; n'est-ce pas à leurs efforts communs qu'il faut mesurer notre amour?

